Maison généralice – Réunion entre le CIAMEL et le Conseil général

Le Conseil général et les membres du CIAMEL se sont réunis à la Maison généralice à Rome du **22 au 24 mars 2023** pour répondre à l'appel à la synodalité et à l'engagement de l'association dans la mission. Le but des conversations était de mieux comprendre les liens entre les engagements du 46ème CG et les lignes d'action de la 3ème AIMEL et comment les incorporer dans une structure de gouvernance partagée de l'Institut.

Ces trois jours de travail ont également permis de définir et de clarifier leurs tâches et responsabilités respectives, ainsi que les domaines de collaboration potentiels.

Le Supérieur général, Frère Armin Luistro, FSC, a ouvert la réunion en soulignant la nécessité pour le Conseil général et le CIAMEL d'être attentifs aux besoins de la famille lasallienne en renforçant le lien entre toutes les parties par le dialogue.

Le nouvel organigramme envisagé par le Conseil général prévoit, parmi les différentes réformes à envisager, des commissions sur des thèmes tels que : a) l'éducation, b) l'évangélisation, c) la justice, la paix et l'intégrité de l'environnement, d) la formation, e) l'association pour les missions, la vie consacrée et f) les jeunes lasalliens.

La réflexion et les conversations de ces journées se sont poursuivies plus en détail dans de petits groupes de travail linguistiques, afin de partager les attentes de chacun des Conseils au quotidien.

Tous deux auront pour mandat de soutenir le Supérieur général et d'assurer la coordination nécessaire pour obtenir de meilleurs résultats sur la base des objectifs du 46ème CG et de la 3ème AIMEL.

Tout en reconnaissant les efforts significatifs déployés par les deux parties au cours des dernières années, la nécessité de continuer à promouvoir des partenariats fondés sur la fraternité et la solidarité commune a été affirmée.

La deuxième journée de réflexion a permis aux Conseils de discuter de la nouvelle structure de gouvernance en utilisant une méthodologie d'enquête appréciative, révélant à la fois les aspects positifs du système et les préoccupations et doutes potentiels concernant les relations futures, ainsi que les solutions possibles. Les groupes ont convenu que la nouvelle structure vise à modifier substantiellement la façon dont les Conseils travaillent. En effet, les engagements du 46ème CG et les lignes d'action de la 3ème AIMEL seront intégrés et mis en pratique par les différentes Commissions, Régions et équipes de District.

Le troisième jour a été consacré à une réunion conjointe des Conseils, pour réviser, en pratique, les statuts du CIAMEL pour les aligner davantage sur les structures de gouvernance proposées et le mandat du 46ème Chapitre général et de la III°AIMEL.

Une discussion s'est alors ouverte pour examiner comment les deux Conseils pourraient travailler côte à côte et comment ils pourraient servir au mieux l'Institut et la Famille lasallienne. Parmi les idées proposées : a) un Conseil entièrement composé de Partenaires laïcs et b) un Conseil Permanent composé du Conseil Général, de tous les Conseils des Partenaires Laïcs et du Conseil Economique International.

L'objectif principal de ces journées de travail et de rencontres était de construire de nouveaux chemins dans la restructuration de l'Institut et de la famille lasallienne pour continuer à toucher les cœurs et à transformer les vies.


CIAMEL AND SQUADRA CG
CONVERSATIONS